

République Démocratique du Congo

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS
Cellule Infrastructures

PROJET D'APPUI A LA CONNECTIVITE ET AU TRANSPORT (PACT)

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERETS

Recrutement d'une firme pour la réalisation des prestations relatives à l'audit des comptes du Fonds National d'Entretien Routier (FONER) pour les exercices fiscaux 2019 et 2020.

N° Avis : AMI n° 022/MITP/CI/PACT/2020

N° de Crédit: IDA V-2970

N° de référence du marché PPM : ZR-CI-190170-CS-LCS

Le Gouvernement de la République de la Démocratique du Congo a reçu une avance pour la préparation du Projet d'Appui à la Connectivité et au Transport – PACT - sous financement de la Banque mondiale, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cette avance de préparation du projet pour effectuer les paiements au titre du contrat de services d'un Consultant (Firme) pour l'audit des comptes du Fonds National d'Entretien Routier (FONER) pour les exercices fiscaux 2019 et 2020.

Les services de consultant consistent à se prononcer sur:

- a) La sincérité et la régularité des états financiers, qui consiste en l'examen de la fiabilité et de la sincérité des informations enregistrées dans les comptes et dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- b) L'efficacité du système de contrôle interne, qui consiste en l'examen de différentes procédures comptables et de contrôle interne mises en place au sein de l'entreprise afin de s'assurer de leur adéquation et de leur bon fonctionnement. Il sera aussi question d'analyser la capacité de l'organisation à préparer les rapports financiers fiables et de maintenir une comptabilité exhaustive de toutes les transactions.
- c) La conformité de l'exécution des programmes annuels d'entretien routier et du volet entretien routier conformément aux procédures édictées par le Manuel des opérations de l'entretien routier du FONER, le respect des obligations en matière de reporting et de publication des comptes annuels, et l'atteinte des indicateurs de performances.

En conformité avec les normes de l'IFAC, l'auditeur devra accorder une attention particulière aux points suivants:

- *Fraude et Corruption*: Conformément à la norme ISA 240 (Prise en compte du risque de fraude et d'erreur lors de l'audit des comptes),
- *Lois et Règlements* : En conformité avec la norme ISA 250 (Prise en compte du risque d'anomalies dans les comptes résultant du non-respect des textes légaux et réglementaires). ;
- *Gouvernance* : en conformité avec la norme ISA 260 (Communication sur la mission avec les personnes en charge de la Gouvernance) ;
- *Risques* : en conformité avec la norme ISA 330 (Procédures d'audit mises en œuvre par l'auditeur à l'issue de son évaluation des risques).

Le démarrage des prestations est prévu à partir du mois de février 2021 pour une durée estimée à 30 jours par exercice.

 1

Les termes de référence complets sont disponibles sur le site de la Cellule Infrastructures : www.celluleinfra.org, sous l'onglet « Appel d'offres »

La Cellule Infrastructures, Agence d'exécution du Projet, invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable de réputation internationale, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts Comptables reconnu au plan international,
- avoir une expérience confirmée de minimum dix (10) ans en audit financier des comptes des entreprises et/ou établissements publics.

Il est porté à l'attention des Candidats que les dispositions du paragraphe 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement par la Banque Mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et en août 2018 (Règlement de passation des marchés relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts) sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes (Bureaux d'études) pour renforcer leurs compétences respectives sous forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitance.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection au moindre coût telle que décrite dans Règlement de passation des marchés susmentionné.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous ou à l'adresse électronique info@celluleinfra.org chaque jour ouvrable de 9 heures à 16 heures locales.

Les Manifestations d'Intérêts, écrites en langue française, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier accompagnées de la version électronique en format Word ou Pdf copiable sur une clé USB ou par courrier électronique en format Pdf copiable à l'adresse mail : recrutement.cf@celluleinfra.org au **plus tard le 26 octobre 2020 à 14 h 30 locales** et porter clairement la mention : **«AMI N°022./MITP/CI/PACT/2020–Recrutement d'un Consultant (cabinet) pour la réalisation des prestations relatives à l'audit des comptes du FONER pour les exercices fiscaux 2019 et 2020 dans le cadre du Projet PACT»**:

Cellule Infrastructures
70A, avenue Roi Baudouin
Commune de la Gombe
à Kinshasa.
Tél: +243(0)993152226 +243(0)810102681

Fait à Kinshasa, le 02 OCT 2020

Théophile NTELA LUNGUMBA
Coordonnateur

